

LA VILLE EVOLUE !



Travaux d'embellissement Chemin de Certoux

Informations :

Mairie de Saint-Julien-en-Genevois

Services techniques

+ 33 (0)4 50 35 05 02

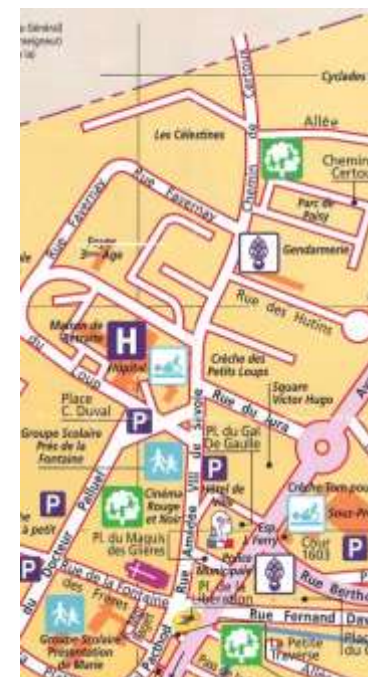
www.saint-julien-en-genevois.fr

services.techniques@st-julien-en-genevois.fr

St-Julien-en-Genevois **améliore votre cadre de vie, sécurise et embellit** le chemin de Certoux.

Des travaux sont engagés **fin octobre 2011 pendant 6 mois** pour :

- ➔ Améliorer et sécuriser les liaisons inter-quartiers en créant une bande cyclable
- ➔ Aménager un cheminement piéton accessible aux personnes à mobilité réduite
- ➔ Remplacer le revêtement routier
- ➔ Créer des trottoirs
- ➔ Installer l'éclairage public



Mairie de Saint-Julien-en-Genevois, Service Communication le 14 octobre 2011

NB :

Les travaux et la perturbation qu'ils entraînent pourront être décalés en cas de mauvaises conditions météorologiques.

La Municipalité vous remercie de votre compréhension.

Saint-Julien-en-Genevois

La vie en plein

Saint-Julien-en-Genevois

La vie en plein



Des réponses à vos questions

Suite à une première tranche de chantier réalisée placette de Certoux en 2010, la Commune de Saint-Julien-en-Genevois engage des travaux chemin de Certoux.

Pourquoi la Ville de Saint-Julien-en-Genevois fait-elle ces travaux ?

Ces travaux s'inscrivent dans la politique de la Municipalité de raccorder les quartiers avec le centre-ville par des voies d'accès agréables, de favoriser les déplacements en mode doux et d'améliorer l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Quel est le coût des travaux ?

Le coût des travaux est estimé à 800 000 €.

Quels seront les avantages pour la maison de retraite ?

Pour ces travaux, la Commune de Saint-Julien travaille avec la Société d'Équipement Départementale 74 et crée des cheminements piétons pour la maison de retraite.

Cette liaison permettra ainsi à ses usagers et aux personnes à mobilité réduite un accès facilité avec le centre ville. Ces travaux s'inscrivent également dans la continuité des aménagements de la **nouvelle Gendarmerie** qui contribuent à embellir et rénover le quartier.

Aurai-je accès à ma maison durant les travaux ?

Oui, la Municipalité a demandé aux entreprises de laisser accès aux riverains. En cas de contraintes techniques, les habitants seront prévenus par les entreprises en charge du chantier.

Est-ce que les rues seront bloquées ?

Non, le chantier est prévu par étapes et les accès seront maintenus en permanence.

Et les ordures ménagères ?

Ce chantier n'aura pas d'incidence sur la collecte des ordures ménagères, qui seront ramassées normalement. Pendant la durée des travaux, les points de collecte de tri sélectif les plus proches se trouvent rue Amédée VIII près de l'école des Prés de la Fontaine et avenue Napoléon III en face du centre commercial.

L'éclairage public*

